

Direction de la Circonscription
des Antiquités Préhistoriques de
BRETAGNE

Le Directeur

délivre une

AUTORISATION DE FOUILLE DE SAUVETAGE
ARCHEOLOGIQUE

71132

Référence : **71-3**
Département : **Finistère**
Commune : **PLEYBEN**
Lieudit : **Roz-ar-Challez**

à M. **C.T. LE ROUX**, Assistant des Antiquités
Préhistoriques de Bretagne

M. **Le Roux** est autorisé à pratiquer une fouille de
sauvetage archéologique **à Roz-ar-Challez en Pleyben**

sous réserve

de l'accord des propriétaires des terrains aux conditions suivantes:

1 - les recherches seront effectuées sous la surveillance de M.
Le Roux, Assistant de la Circonscription des Antiquités Pré-
historiques de Bretagne ~~et des Pays de la Loire~~, qui pourra, le cas
échéant, imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour leur
bonne exécution.

2 - toute découverte de caractère immobilier ou mobilier sera immé-
diatement signalée à M. **le Directeur** et les mesures néces-
saires à la conservation provisoire des vestiges ou des objets dé-
couverts devront être prises en accord avec lui.

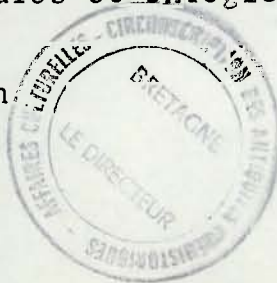
3 - M. **Le Roux** sera seul responsable de tous les accidents
et dégâts, tant mobiliers qu'immobiliers, qui pourraient se pro-
duire lors des travaux, et de la remise en état des lieux prospec-
tés.

4 - M. **Le Roux** devra nous adresser avant **le 30 Juin 1971**
un rapport en double exemplaire accompagné de photo-
graphies et de plans indiquant avec précision les recherches pra-
tiquées et les résultats obtenus, leur situation cadastrale ainsi
que l'identité et l'adresse des propriétaires des fonds en cause.

5 - M. **Le Roux** tiendra un journal et prendra l'engagement
de déposer les documents relatifs au site (notes, photographies,
relevés, correspondances, etc...) au centre qui lui sera désigné
aussitôt qu'il aura rédigé les rapports, notes ou publications
scientifiques sur les recherches effectuées. Après apurement des
réserves pouvant être exprimées par les propriétaires des terrains
sur leur part conventionnelle des objets mobiliers découverts, il
s'engage à déposer lesdits objets mobiliers **au Dépôt Finistérien**

où ils seront conservés, immatriculés et enregistrés à l'inventaire.

Rennes, le **20 avril 1971**
Le Directeur de la Circonscription
des Antiquités Préhistoriques de
Bretagne ~~et des Pays de la Loire~~,



P. R. GIOT

1165

RAPPORT SCIENTIFIQUE
SUR LA DECOUVERTE D'UNE TOMBE DE L'AGE DU BRONZE
A ROZ-AR-CHALLEZ, COMMUNE DE PLEYBEN (Finistère)

Par une heureuse coïncidence, au moment même où nous terminions la fouille de sauvetage de la tombe de Pendreo en Lennon, le 21 avril 1971, nous étions avisés qu'une sépulture du même genre avait été mise au jour la veille, chez le beau-frère de l'exploitant de Pendreo, M. Pierre LE BIHAN, à Roz-ar-Challez, en Pleyben (Finistère). Nous avons donc pu en faire immédiatement l'étude et, là aussi libérer le terrain dans les meilleurs délais, ce qui était particulièrement impératif en cette période des semailles de printemps.

Localisation - propriété

Parcelle N° 1026 section B feuille 1 du cadastre mis à jour en 1962, appartenant à son exploitant, M. Pierre Le Bihan, époux Dréau, à Roz-ar-Challez. Topographiquement, il s'agit d'un sommet de coteau, exposé au Sud et dominant un vaste panorama, à 400m au NE de la ferme et 6km au N du bourg de Pleyben (Coordonnées Lambert I : 84,0 ; 134,3).

Circonstances de la découverte

C'est à la suite d'une fausse manoeuvre du système de relevage de sa charue que M. Le Bihan, enfonçant son soc trop profondément sur quelques mètres, accrocha une dalle de schiste. En la dégageant, il constata la présence d'autres dalles brisées ; il fit alors le rapprochement avec la tombe de Pendreo qu'il avait été voir la veille et nous alerta par l'intermédiaire de M. Le Floch, de Lennon.

La fouille

Comme toujours en pareil cas, nous avons commencé par déblayer le terrain de tous les matériaux remaniés de manière à dégager les structures encore en place.

Cela nous a montré que la tombe était très dégradée, accrochée plus ou moins à chaque passage de la charrue ; ses éléments, en minces dalles d'ardoise, avaient été anciennement brisés ou écornés et seuls restaient en place trois des côtés du coffre. Le quatrième, accroché par le tracteur, avait été quelque peu déplacé et il n'y avait plus trace de la dalle de couverture, sans doute extraite anciennement. La fouille a permis de retrouver le fond de la tombe, à seulement 0,40m sous la surface ; il n'y avait pas de dalle de fond et on passait directement au sous-sol de schiste altéré. Les terres extraites ont livré une minime quantité de charbon de bois, mais aucun autre élément.

Les dimensions du caveau étaient les suivantes : longueur 1,40 m ; largeur 0,75 m ; profondeur conservée 0,20m. L'orientation était presque Est - Ouest (180° du Nord magnétique).

La tombe a été entièrement démontée, mais aucun de ses éléments n'était récupérable.

Conclusions

Cette découverte, bien que décevante à certains égards, est fort instructive à bien des points de vue :

- Elle confirme d'abord la grande richesse de la région en vestiges de l'Age du Bronze ; on peut en effet, malgré l'absence de tout document archéologique bien significatif, la dater de cette époque par analogie avec les nombreux autres monuments de ce genre.

- Le concours de circonstances assez exceptionnel qui nous a permis de l'étudier laisse rêveur sur le nombre de découvertes de ce genre qui se perdent chaque année.

- Le manque de profondeur du sol à l'endroit de la découverte (où la terre arable est en fait constituée de plaquettes de schiste altéré emballées dans de l'humus) révèle l'importance de l'érosion superficielle depuis l'Age du Bronze dans des endroits tant soit peu vallonnés ; si l'on suppose une hauteur d'origine de 40 cm pour le caveau et 10 cm d'épaisseur pour la dalle de couverture qui devait être enfouie d'au moins une trentaine de centimètres, la perte peut être estimée à 40 cm environ de terre arable, et ceci malgré la présence de nombreux talus pendant une grande partie du temps où le terrain a été mis en culture.



PLEYBEN (Finistère)

Section B feuille 1 - 1/2 500° - Mise à jour 1962



1



2

0



0,50 m

